

# SAISON 2017/2018

## Tarifs 2017/2018

Catégories	Total	Total	Détail		Tombola
	A payer	Montant de la cotisation	Coût licence FFG	Reste au club de l'AGK	
Baby	140,00 €	125,00 €	45,00 €	80,00 €	15,00 €
Eveil	140,00 €	125,00 €	45,00 €	80,00 €	15,00 €
Ecole de gym / Evolugym (loisir)	195,00 €	180,00 €	45,00 €	135,00 €	15,00 €
Loisir Ado/Adultes	195,00 €	180,00 €	45,00 €	135,00 €	15,00 €
Loisir encadrants adultes	60,00 €	45,00 €	45,00 €	0,00 €	15,00 €
Compétition	265,00 €	250,00 €	45,00 €	205,00 €	15,00 €

- **si inscriptions plusieurs enfants** : déduction de 10€ sur la 2<sup>e</sup> inscription, 15€ sur la 3<sup>e</sup> ...
- **si parent entraîne** : sa licence est offerte par l'AGK, ainsi que celle du 1<sup>er</sup> enfant inscrit.
- **si gymnaste entraîne** : sa licence est offerte par l'AGK.

## Tombola

Cette saison, nous avons décidé de mettre en place une tombola. Les lots seront des bons d'achat de différentes valeurs (500€, 300€, 100€, 50€, ....)  
 Le principe est simple : vous payez 15€ le carnet de 11 tickets (1 ticket est offert à chaque vendeur). A votre charge ensuite de revendre autour de vous les tickets pour récupérer votre mise.  
 Les souches seront à ramener pour fin octobre.  
 Le tirage au sort aura lieu en décembre.

## Dossier d'inscription (Le dossier doit être complet)

- 1 ou 2 photos (si compétition),
- certificat médical (**portant la mention « en compétition » pour les gym faisant de la compétition**),
- Assurance FFG
- Moyens de paiement
  - o Un ou plusieurs chèques bancaires (4 maximum)
  - o Chèques ANCV

### **Permanences inscriptions juin 2017**

- Samedi 17 juin de 14h00 – 16h00
- Lundi 19 juin de 18h15 – 19h30
- Mardi 20 juin de 18h15 – 19h30
- Mardi 27 juin de 18h15 – 19h30
- Mercredi 28 juin de 18h15 – 19h30

## Les cotisations sont utilisées pour

- Le paiement de la licence FFG, les parts départementales et régionales de la FFG, les droits SACEM
- La rémunération de l'entraîneur salarié diplômé
- Les cotisations URSSAF et autres charges salariales de l'entraîneur
- Les déplacements des encadrants et juges sur les compétitions
- Les frais de compétitions : engagement FFG, hébergement, transport...
- L'achat du matériel gymnique (magnésie, agrès, protection...)
- Les frais de fonctionnement du bureau (internet...)

Nous vous rappelons que les membres du bureau et la majorité des encadrants sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération.

## Dispositions Compétitions

### Compétitions en équipe

**Les déplacements en BRETAGNE** sont à la charge des familles.

Hors BRETAGNE, un minibus sera loué. Il sera demandé à un parent de l'équipe de conduire le véhicule. Sans chauffeur, le club devra déclarer un forfait auprès de la fédération ; pour information coût du forfait : 300 € à charge du club.

Les frais de repas sont à la charge des familles. S'il y a hébergement, l'AGK prend en charge nuitée(s) et petit-déjeuner(s).

**La tenue de gymnastique** du club est obligatoire, et reste à la charge des familles :

(coût estimatif : GAF composée d'un justaucorps + choucou : 100€. GAM composée d'un léotard, sokol et short : 130€).

### Compétitions individuelles

Les déplacements, repas et hébergement sont à la charge des familles.

Il sera demandé aux familles (dans la mesure du possible) de véhiculer les entraîneurs et juges. Un justificatif pourra être fourni aux parents pour déduction fiscale (dons aux associations)

**Exception** : les championnats de France : L'AGK prend en charge le déplacement et le logement. Les frais de restauration restent à la charge des familles.